CATALOGUE DE FORMATIONS
RENTRÉE 2026

CFA Le Robillard
Centre de Formation d'Apprentis

CAPA Métiers de l'Agriculture Spécialité «Grandes cultures» p.2

Brevet Professionnel «Conducteur de Machines Agricoles» p.4

Bac Pro CGEA Polyculture-Élevage p.6
Bac Pro Agroéquipement p.8

Titre de Cidriculteur p.10

Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire p.12

BTSA Agronomie Cultures Durables p.14
BTSA Génie des Équipements Agricoles p.16

Licence Pro Conseiller en Élevage spécialisation Bien-Être Animal p.18
Licence Pro Aménagement et Gestion des Ressources en Eau p.20

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION NORMANDIE

le Robillard

CAPa MÉTIERS DE L'AGRICULTURE SPÉCIALITÉ «GRANDES CULTURES»

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

Le CAP agricole Métiers de l'Agriculture est un diplôme de niveau 3 qui prépare essentiellement aux emplois de salarié des exploitations agricoles.

OBJECTIFS

La formation vise à faire acquérir les compétences suivantes :

- Travailler des sols, préparer des parcelles, effectuer des semis ;
- Surveiller la croissance et la protection des végétaux par l'emploi de fertilisants, de produits phytosanitaires ;
- Réaliser des travaux mécanisés ;
- Effectuer des opérations de maintenance et d'entretien des bâtiments, matériels et équipements.

PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte à toute personne respectant les pré-requis :

- Être âgé de 15 à 29 ans révolus (moins de 15 ans ou plus de 29 ans, nous contacter) ;
- Signer un contrat d'apprentissage. Nous pouvons vous accompagner dans cette recherche ;
- Être physiquement apte à exercer le métier.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Rentrée scolaire en septembre, sous réserve de places disponibles ;
- S'inscrire au "Rendez-vous de l'apprentissage" ;
- Effectuer un test et un entretien de positionnement.

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention collective de l'entreprise, du département et de l'année de formation ;
- Couverture sociale par la MSA ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/

DURÉE

La formation dure 2 ans (3290h) et s'articule ainsi* :

- Heures en CFA : 875h (25 semaines) sur 2 ans ;
- Heures en entreprise : 2415h (69 semaines) ;
- Congés payés : 5 semaines par an.

(*) Sous réserve du calendrier d'alternance.

CONTENU

- Français, Anglais, Histoire-Géographie, EPS, Physique, Chimie, Mathématiques, Éducation socio-culturelle
- Informatique ;
- Biologie et écologie ;
- Sciences économiques et sociales ;
- Économie et gestion ;
- Sciences et technologie des équipements (entretien, atelier, conduite) ;
- Sciences et technologie agronomiques ;
- MIP (Module d'Initiative Professionnelle) Ruminants, Bovins (agronomie et zootechnie) ;
- Activités pluridisciplinaires sur micro-parcelle, sur l'exploitation et éducation aux écrans.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Un suivi individualisé des apprenants (un formateur référent) ;
- Soutien en mathématique (1h par semaine) ;
- Module de formation "Sauveteur Secouriste au Travail" avec attestation MSA ;
- Équivalence du Certificat Individuel Produits Phytosanitaires si obtention du diplôme ;
- Préparation à l'autorisation de conduite A et F du R482.

POURSUITE D'ÉTUDES

Après obtention du diplôme, il est possible de poursuivre ses études pour obtenir un Certificat de Spécialisation, un Brevet (BP "Conducteur de Machines Agricoles") ou un Bac Professionnel (AE / CGEA).

DÉBOUCHÉS

- Ouvrier agricole polyvalent ;
- Chauffeur.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21- cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat :
02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !

Le Robillard

Brevet Professionnel - Formation par apprentissage

BP « CONDUCTEUR DE MACHINES AGRICOLES »

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

Le Brevet Professionnel «Conducteur de machines agricoles» est un diplôme de niveau 4.

OBJECTIFS

La formation permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Conduire des tracteurs et machines agricoles en pleine transition agro-écologique ;
- Assumer la maintenance des matériels.

PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte à toute personne présentant les pré-requis :

- Être âgé de 15 à 29 ans révolus (moins de 15 ans ou plus de 29 ans, nous contacter) ;
- Être titulaire d'un CAPa, BEPA, BPA ou autre CAP ou sur dérogation de la DRAAF ;
- Signer un contrat d'apprentissage. Nous pouvons vous accompagner dans cette démarche ;
- Être physiquement apte à exercer le métier.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Rentrée scolaire en septembre, sous réserve de places disponibles ;
- S'inscrire au « Rendez-vous de l'apprentissage » ;
- Effectuer un test et un entretien de positionnement.

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention collective de l'entreprise, du département et de l'année de formation ;
- Couverture sociale par la MSA ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/

DURÉE

La formation dure 1 an et s'articule ainsi* :

- 14 semaine en présentiel dans le centre organisateur (35 heures/semaine), soit 490h sur un an ;
- 33 semaines en entreprise ;
- 5 semaines de congés payés par an.

(*) Sous réserve du calendrier d'alternance.

Centre de Formation par Apprentissage Public (CFA)

Responsable de formation :
Laurent GAULTIER

le Robillard EPL

CONTENU

UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant ;
- Se positionner en tant que professionnel des travaux agricoles mécanisés.

UC2 : Assumer le travail sur les chantiers agricoles mécanisés

- Préparer le travail quotidien sur les chantiers ;
- Effectuer la préparation technique préalable des machines et des équipements

UC3. Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures

- Réaliser des travaux de préparation des sols ;
- Réaliser des travaux d'implantation des cultures.

UC4. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- Réaliser des travaux de suivi des cultures ;
- Réaliser des travaux de manutention et de transport de produits agricoles.

UC5. Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transports des produits agricoles

- Réaliser l'entretien mécanique périodique des machines et des équipements ;
- Effectuer les réparations mineures sur les machines et les équipements.

UC6. UCARE : Réaliser des travaux de récolte des fourrages

- Réaliser des travaux de fauche et de préparation au conditionnement ;
- Réaliser des travaux de conditionnement des fourrages.

POURSUITES D'ÉTUDES

- Bac pro agricole ou Mécanique agricole ou BTSA en cas d'autres Bac Pro obtenus préalablement.

DÉBOUCHÉS

- Conducteur en exploitation ;
- Conducteur en ETA ;
- Chauffeur en CUMA.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat :
02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !

BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE - POLYCULTURE - ÉLEVAGE

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

Le Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole – Polyculture Élevage, est un diplôme de niveau 4 qui forme en 3 ans des responsables d'entreprises agricoles. Ce Bac permet une insertion professionnelle rapide.

Le diplôme permet l'obtention de la Capacité Professionnelle Agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer sous le statut de "Jeune Agriculteur".

OBJECTIFS

La formation vise à faire acquérir les compétences suivantes :

- Assurer le pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement ;
- Assurer la préservation et l'amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle ;
- Conduire des processus de production ;
- Assurer la négociation, la concertation et l'élaboration d'un projet ;
- Organiser le travail, gérer les ressources et les relations humaines ;
- Gérer et administrer l'entreprise.

PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte à toute personne présentant les pré-requis :

- Être âgé de 15 à 29 ans révolus (moins de 15 ans ou plus de 29 ans, nous contacter) ;
- Signer un contrat d'apprentissage avec une exploitation agricole de type Polyculture Élevage. Nous pouvons vous accompagner dans cette recherche ;
- Être physiquement apte à exercer le métier.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Rentrée scolaire en septembre, sous réserve de places disponibles ;
- S'inscrire au « Rendez-vous de l'apprentissage » ;
- Effectuer un test et un entretien de positionnement.

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention collective de l'entreprise, du département et de l'année de formation ;
- Couverture sociale par la MSA ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/

DURÉE

La formation dure 3 ans et s'articule ainsi* :

- Heures en CFA : 540h la 1ère année, 665h les 2e et 3e années ;
- Heures en entreprise : 1015h par an ;
- Congés payés : 5 semaines par an.

(*) Sous réserve du calendrier d'alternance.

CONTENU

- Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, EPS, Anglais, Physique-Chimie, Biologie ;
- Éducation socio-culturelle ;
- Informatique ;
- Zootechnie ;
- Agronomie ;
- Agroéquipement ;
- Module d'adaptation professionnelle ;
- Économie agricole ;
- Comptabilité-Gestion.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Métiers de l'élevage ou Productions Végétales ;
- BTS Agronomie ;
- BTS Agronomie et Cultures Durables ;
- BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise ;
- BTS Génie des Équipements Agricoles ;
- BTS Gestion et Protection de la Nature ;
- Certificats de spécialisation ;
- Certificat de Qualification Professionnelle.

DÉBOUCHÉS

- Employé agricole ;
- Chef d'exploitation agricole ;
- Employé / Salarié en Organisation Professionnelle Agricole (OPA).

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat :
02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !

BAC PROFESSIONNEL AGROÉQUIPEMENT

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

Le Bac Professionnel Agroéquipement, est un diplôme de niveau 4 en 3 ans, accessible après la 3ème, qui forme des professionnels dans le domaine du machinisme agricole et de la production végétale. Il vise une insertion professionnelle rapide. Ce diplôme permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune agriculteur.

OBJECTIFS

La formation vise à faire acquérir les compétences suivantes, dans le respect de l'environnement, de la règlementation et des règles de sécurité :

- Organiser des chantiers de travaux agricoles mécanisés ;
- Préparer les besoins en matériels et équipements après avoir évalué les besoins ;
- Réaliser des travaux agricoles mécanisés ;
- Assurer la maintenance des machines et des équipements agricoles ;
- Assurer le suivi des matériels et fournitures (stocks, planning d'utilisation) ;
- Utiliser les outils et applications numériques, les technologies de communication et de bureautiques actuelles.

PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte à toute personne présentant les pré-requis :

- Être âgé de 15 à 29 ans révolus (moins de 15 ans ou plus de 29 ans, nous contacter) ;
- Signer un contrat d'apprentissage avec une exploitation agricole, une entreprise de travaux agricoles, une CUMA. Nous pouvons vous accompagner dans cette recherche ;
- Être physiquement apte à exercer le métier.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Rentrée scolaire en septembre, sous réserve de places disponibles ;
- S'inscrire au « Rendez-vous de l'apprentissage » ;
- Effectuer un test et un entretien de positionnement.

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention collective de l'entreprise, du département et de l'année de formation ;
- Couverture sociale par la MSA ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/

DURÉE

La formation dure 3 ans et s'articule ainsi* :

- Heures en CFA : 525h la 1ère année, 665h les 2e et 3e années ;
- Heures en entreprise : 1015h par an ;
- Congés payés : 5 semaines par an.

(*) Sous réserve du calendrier d'alternance.

CONTENU

- Français, Histoire-Géographie, Anglais, Biologie, EPS, Mathématiques, Physique-Chimie ;
- Éducation morale et civique (EMC) ;
- Informatique ;
- Bio-écologie ;
- Éducation à la santé ;
- Éducation socio-culturelle ;
- Développement durable / Écologie ;
- Gestion de l'entreprise et de son environnement ;
- Agronomie ;
- Agroéquipement ;
- Fonctionnement, maintenance et gestion du parc d'agroéquipements.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Métiers de l'élevage ;
- BTS Agronomie et Cultures Durables ;
- BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise ;
- BTS Génie des Équipements Agricoles ;
- BTS Gestion et Protection de la Nature ;
- Certificats de spécialisation ;
- Certificat de Qualification Professionnelle.

DÉBOUCHÉS

- Conducteur/Chauffeur d'engins d'exploitation agricole et forestière ;
- Ouvrier hautement qualifié de maintenance des machines agricoles ;
- Tractoriste ;
- Second de culture ;
- Technicien SAV ;
- Démonstrateur en matériel agricole ;
- Responsable d'atelier de maintenance ;
- Mécanicien agricole.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat :
02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !

Le Robillard

Formation certifiante - Formation en apprentissage

TITRE DE CIDRICULTEUR

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

Le Titre de Cidriculteur est une formation certifiante de niveau 5, en apprentissage et en formation continue (RNCP n°**39119** - voir le site : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39119/).

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences pour gérer un verger cidricole, de sa création à la récolte ;
- Maîtriser le processus complet de production cidricole, incluant le pressage des fruits, la fermentation, l'embouteillage et le stockage des produits finis ;
- Acquérir les compétences nécessaires pour définir une stratégie de développement globale cohérente pour l'entreprise cidricole ;
- Comprendre les principes fondamentaux de la distillation et les appliquer à l'élaboration de spiritueux cidricoles.

PUBLIC VISÉ

- Candidats ayant un projet de création / reprise d'entreprise cidricole ;
- Candidats souhaitant se professionnaliser au sein de la filière cidricole (projet de salariat) ;
- Salariés de la filière souhaitant développer de nouvelles compétences.

PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum ;
- Justifier d'une certification professionnelle égale ou supérieure au niveau 4 ou d'une pratique professionnelle dans la filière cidricole de 2 ans minimum.

DURÉE

- 700 heures de formation ;
- 420 heures en entreprise cidricole.

DÉLAIS D'ACCÈS À L'ACTION

Rentrée en septembre pour un parcours complet sous réserve de places disponibles. Aménagement possible du calendrier selon individualisation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation décrivant le projet professionnel ;
- Entretien individuel afin d'évaluer le réalisme du projet, sa faisabilité et la motivation du candidat.

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention de l'entreprise et du département ;
- Couverture sociale par la MSA ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/

CONTENU

- Conduire le verger cidricole (création et/ou renouvellement, suivi, entretien du verger, récolte) ;
- Élaborer les produits cidricoles (pressage, transformation des moûts, embouteillage et stockage des produits finis) ;
- Piloter l'entreprise cidricole (définition de la stratégie globale, de la stratégie marketing et commerciale et gestion des ressources humaines et de la réglementation liée à l'activité) ;
- Produire des spiritueux cidricoles (distillation et élevage).

Centre de Formation par Apprentissage Public (CFA)

Responsable de formation :
Frédéric VIEILLARD

le Robillard EPL

MODE D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

Bloc : Conduire le verger cidricole

- Analyse d'un verger existant et proposition de solutions techniques pour un changement d'orientation, présentation de l'analyse à l'oral avec support devant un jury de professionnels ;
- Mise en situation réelle d'observation de verger.

Bloc : Élaborer les produits cidricoles

- Réalisation de fiches de tâches synthétiques sur les pratiques cidricoles fondamentales et évaluation orale lors d'un entretien oral devant un jury de professionnels ;
- Épreuve pratique de dégustation et d'analyse de moût et de cidre.

Bloc : Piloter l'entreprise cidricole

- Analyse et commentaire du business plan d'une entreprise d'accueil ou du projet d'installation soutenu oralement.

Bloc : Produire des spiritueux cidricoles

- Réalisation d'une fiche de tâche détaillant la distillation et présentation lors d'une évaluation orale, incluant le protocole de vieillissement envisagé.

LES PLUS DE NOTRE FORMATION

- Formation hybride (présentiel et distanciel) complète en cidriculture et spiritueux cidricoles : création et gestion d'un verger dans le respect de l'environnement. Maîtrise de la production de produits cidricoles, de la récolte à l'embouteillage, en garantissant qualité et hygiène. Apprentissage du pilotage d'une entreprise cidricole en définissant une stratégie durable et économiquement viable ;
- Mises en situation pratique au hall cidricole et dans les vergers ;
- Tutorat chez des cidriculteurs ;
- Nombreux intervenants professionnels experts de la filière cidricole ;
- Réseau d'anciens stagiaires ;
- Modularisation et individualisation des parcours possible.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Cidrier(ère) / Cidriculteur(trice) ;
- Responsable d'exploitation cidricole ;
- Responsable de production cidricole ;
- Maître / Maîtresse de chai.

SUITE DE PARCOURS

Cette formation vise une insertion directe.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat :
02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !

Le Robillard

Formation diplômante - Formation par apprentissage

AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ(E) VÉTÉRINAIRE

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

Véritable trait d'union entre le vétérinaire et ses clients, l'auxiliaire vétérinaire est le premier contact du client avec la structure. Il joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement et le professionnalisme d'une clinique vétérinaire grâce à ses compétences pluridisciplinaires.

Titre de niveau 4 enregistré au RNCP 40344, l'auxiliaire spécialisé(e) vétérinaire, usuellement appelé "ASV-GIPSA", est à ce jour le seul titre reconnu à l'échelon 5 par la Convention Collective des cabinets et cliniques vétérinaires.

OBJECTIFS

La formation vise à acquérir les compétences suivantes :

- Conseiller la clientèle du vétérinaire ;
- Contribuer à l'organisation interne de l'établissement de soins vétérinaires ;
- Maintenir l'hygiène au sein de l'établissement de soins vétérinaires ;
- Assister le vétérinaire en soins et en chirurgie.

apform
Pour l'entreprise vétérinaire

PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte à toute personne présentant les pré-requis :

- Avoir obligatoirement 18 ans à la signature du contrat et moins de 29 ans (plus de 29 ans, nous contacter) ;
- Être titulaire du baccalauréat (ou diplôme de niveau IV) ou avoir obtenu la qualification AVQ du GIPSA ;
- Avoir effectué un stage de 70 heures minimum en clinique vétérinaire : stage, CDD, PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel). Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez vous renseigner auprès de France Travail, des Missions Locales ou Cap Emploi qui vous délivreront une convention de stage. Si vous êtes étudiant, contactez la Chambre des Métiers ;
- Signer un contrat d'apprentissage ;
- Être physiquement apte à exercer le métier ;
- D'autre part, il est vivement conseillé de participer à une information collective organisée par le centre ou aux Journées Portes Ouvertes du Robillard afin d'obtenir le maximum de renseignements inhérents à cette formation.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Début de formation en septembre prochain, sous réserve de contrat d'apprentissage signé ;
- Remplir le dossier de candidature sur le site d'apform, ou en accès direct : https://eva.apform.fr/ ;
- Entretien de motivation.

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention de l'entreprise et de l'année de formation ;
- Couverture sociale par la MSA ou la CPAM ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/.

DURÉE

La formation dure 2 ans et s'articule ainsi :

- Heures en CFA : 805 heures, à raison d'une semaine par mois environ chaque année ;
- Heures en entreprise : 2870 heures en entreprise (82 semaines) ;
- Congés payés : 5 semaines par an.

CONTENU

La formation s'articule autour de 4 blocs de compétences qu'il est possible de valider séparément. Le Titre d'Auxiliaire spécialisé(e) vétérinaire est délivré aux candidats ayant obtenu les 4 UC suivantes :

- UC1 : Conseiller la clientèle du vétérinaire ;
- UC2 : Contribuer à l'organisation interne de l'établissement de soins vétérinaires ;
- UC3 : Maintenir l'hygiène au sein de l'établissement de soins vétérinaires ;
- UC4 : Assister le vétérinaire en soins et chirurgie.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Plateau technique équipé ;
- Intervenants professionnels ;
- Nombreuses visites pédagogiques.

POURSUITE D'ÉTUDES

Ce diplôme n'a pas vocation à faire l'objet d'une poursuite d'études, mais des spécialisations (CQP) sont néanmoins possibles.

apform
Pour l'entreprise vétérinaire

DÉBOUCHÉS

- Auxiliaire spécialisé(e) vétérinaire ;
- Auxiliaire de soins aux animaux.

Les ASV bénéficient de l'équivalence du Certificat de Capacité Animaux Domestiques. Ils peuvent travailler dans d'autres secteurs animaliers (élevage, éducation canine, animalerie, refuge, etc.).

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap apform est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Muriel BOURDEAUX @ handicap@apform.fr

Vous pouvez également vous adresser à la Référente Handicap du CFA Le Robillard : Virginie DANIEL 02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat : 02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !

Le Robillard

Brevet de Technicien Supérieur Agricole - Formation par apprentissage

BTSA AGRONOMIE ET CULTURES DURABLES

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

OBJECTIFS

Le BTSA ACD est un diplôme d'études supérieures de niveau 5 qui prépare essentiellement à travailler dans le secteur de l'agriculture et plus particulièrement dans le domaine des productions végétales. Il s'agit d'une formation qui allie à des enseignements généraux et scientifiques l'acquisition de connaissances techniques. Ce BTSA forme des professionnels dans les domaines de l'agronomie, de la conduite des cultures, de la biologie et de la physiologie végétale. Il permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour devenir responsable d'exploitation agricole.

PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte à toute personne présentant les pré-requis :

- Être âgé de 15 à 29 ans révolus (moins de 15 ans ou plus de 29 ans, nous contacter) ;
- Signer un contrat d'apprentissage. Nous pouvons vous accompagner dans cette recherche ;
- Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou d'un autre diplôme ou d'une certification de niveau 4 ;
- Être physiquement apte à exercer le métier.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Prochaine rentrée en septembre prochain, sous réserve de places disponibles ;
- Inscription dans le cadre de la procédure d'accès aux études supérieures via le site www.parcoursup.fr entre mi-janvier et mi-mars.

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention de l'entreprise et du département ;
- Couverture sociale par la MSA ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/

DURÉE

La formation dure 2 ans (3185h) et s'articule ainsi* :

- Heures en CFA : 1330h (38 semaines) sur 2 ans ;
- Heures en entreprise : 1890h (54 semaines) ;
- 2 semaines de stage complémentaire ;
- Congés payés : 5 semaines par an.

(*) Sous réserve du calendrier d'alternance.

CONTENU

Le **premier volet de formation** permet de s'ouvrir et de s'émanciper grâce à :

- La connaissance du monde d'aujourd'hui ;
- La construction de son projet personnel et professionnel ;
- La maîtrise de la communication.

La **formation technique** est orientée sur :

- La conduite et le suivi de cultures ;
- La conduite d'expérimentations végétales ;
- L'organisation de l'activité de production ;
- La conception de systèmes de culture multiperformant ;
- L'accompagnement au changement technique.

Centre de Formation par Apprentissage Public (CFA)

Responsable de formation :
Amélie LALLIER

le Robillard EPL

Un Enseignement d'Initiative Locale (EIL) : accompagnement économique, juridique, fiscal et social du chef d'exploitation dans la mise en place d'un projet de diversification *(exemple : l'agrivoltaïsme, etc.)*.

Un voyage en mobilité internationale : découverte des cultures résilientes au changement climatique.

Les points forts de notre enseignement :

- Une valorisation des apprentissages en extérieur ;
- Des travaux pratiques sur l'exploitation du Robillard ;
- Des partenariats pour relever les défis agro-écologiques ;
- Du travail collectif à travers la mini-entreprise *Rob Market* ;
- La participation à des salons, conférences, colloques
- Un accompagnement selon vos besoins pour contruire votre projet professionnel (référent Vie Apprentissage, référent Handicap, Entretien individuel pour parler de votre projet, etc.).

POURSUITE D'ÉTUDES

Ce BTS agricole débouche sur la vie active mais il est possible :

- de préparer en 1 an un second BTSA ;
- de poursuivre des études en licence professionnelle (1 an), Bachelor, CS ;
- d'intégrer une grande école d'ingénieurs ou un Master.

DÉBOUCHÉS

- Chef de culture, second d'exploitation ou responsable d'entreprise agricole ;
- Technicien d'expérimentation ;
- Chef de silo / Responsable d'approvisionnement ;
- Commercial en agro-fournitures ;
- Technicien-conseiller ;
- Formateur / Animateur de groupes.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat :
02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !

Le Robillard

Brevet de Technicien Supérieur Agricole - Formation par apprentissage

BTSA GÉNIE DES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

Ce BTS est un diplôme d'études supérieures de niveau 5 qui prépare à différents métiers du machinisme agricole et forme des spécialistes des équipements agricoles dédiés aux cultures ou à l'élevage.

Il s'agit d'une formation qui allie à des enseignements généraux et scientifiques l'acquisition de connaissances techniques.

OBJECTIFS

Dans un contexte d'évolution rapide des technologies utilisées en agroéquipement, le futur diplômé doit mobiliser ses compétences dans les domaines de la mécanique, de la robotique, du numérique, des capteurs, de l'acquisition de données agricoles, de l'énergie et de l'agroécologie pour concourir à répondre aux attentes des politiques publiques visant les transitions agricoles.

Activités visées :

- Organisation du travail et des activités ;
- Management d'une équipe ;
- Organisation et suivi de travaux (agricoles, ruraux, forestiers, d'aménagement, etc.) ;
- Interventions techniques sur les matériels et équipements ;
- Conseil en agroéquipement ;
- Conception de matériels et équipements ;
- Mise en œuvre de protocoles d'essais, de recherche et/ou la production de références technico-économiques ;
- Démonstration de matériels et équipements ;
- Commercialisation ;
- Service après-vente des produits de l'entreprise ;
- Formation ;
- Communication.

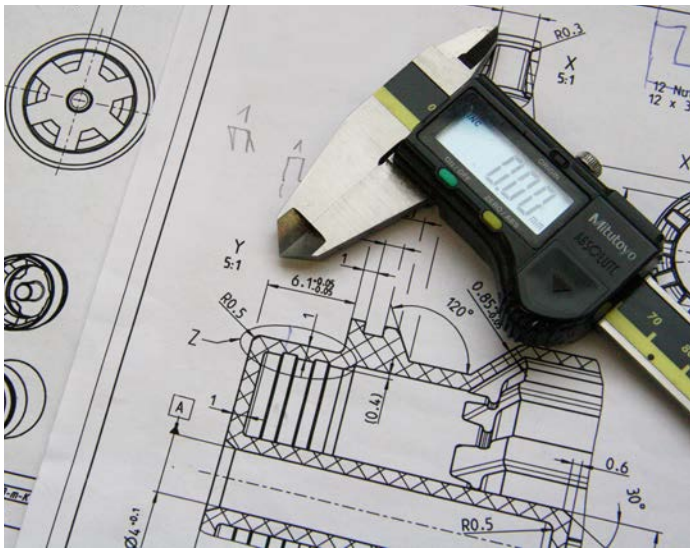

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 15 à 29 ans révolus (plus de 29 ans, nous contacter) ;
- Signer un contrat d'apprentissage. Nous pouvons vous accompagner dans cette recherche ;
- Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou d'un autre diplôme ou d'une certification de niveau 4 ;
- Être physiquement apte à exercer le métier.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Inscription dans le cadre de la procédure d'accès aux études supérieures via le site www.parcoursup.fr entre mi-janvier et mi-mars pour la procédure normale, et jusqu'à mi-juillet pour la procédure complémentaire
- Passer un entretien de motivation individuel (par visioconférence)
- Prochaine rentrée en septembre prochain, sous réserve de places disponibles.

Centre de Formation par Apprentissage Public (CFA)

Responsable de formation :
Nicolas CHEENNE

le Robillard

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention de l'entreprise et du département ;
- Couverture sociale par la MSA ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/

DURÉE

La formation semestrialisée en 2 ans (1645h par an) s'articule ainsi* :

- Heures en CFA : 665h (19 semaines) par an ;
- Heures en entreprise : 980h (28 semaines) par an ;
- Congés payés : 5 semaines par an.

(*) Sous réserve du calendrier d'alternance.

CONTENU

- Français & Techniques de communication ;
- Mathématiques ;
- EPS ;
- ESC ;
- Anglais (dont anglais technique) ;
- Informatique, TIM ;
- Sciences économiques et de gestion (Gestion d'entreprise / Gestion commerciale) ;
- Agronomie ;
- Zootechnie ;
- Sciences physiques ;
- Sciences et techniques des agroéquipements ;
- Robotique agricole.

POURSUITE D'ÉTUDES

Ce BTS agricole débouche sur la vie active mais il est possible :

- de préparer en 1 an un second BTSA ;
- de préparer en 1 an un Certificat de Spécialisation ;
- de poursuivre des études en licence professionnelle (1 an) ;
- ou d'intégrer une grande école d'ingénieurs.

DÉBOUCHÉS

L'ensemble de la filière comptait 185 000 emplois en France en 2021. Le recrutement est une préoccupation car les besoins sont importants ; le seul secteur industriel voit ses effectifs augmenter de plus de 2% chaque année depuis 2018.

Les entreprises pouvant accueillir les titulaires du BTSA GDEA sont :

- Les fabricants et importateurs d'agroéquipements ;
- Les concessionnaires ;
- Les utilisateurs.

Dans ces structures, les postes proposés sont très diversifiés :

- Technico-commercial ;
- Inspecteur commercial ;
- Inspecteur technique ;
- Responsable produits Junior ;
- Démonstrateur client ;
- Responsable service pièces détachées ;
- Chef d'atelier ;
- Dessinateur-concepteur ;
- Chargé de programme (recherche) ;
- Chargé de développement nouvelles technologies ;
- Conseiller en agroéquipement ;
- Technicien spécialisé ;
- Technicien mécanique ;
- Formateur technique.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21 - cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat :
02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !

LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION PRODUCTIONS ANIMALES

PARCOURS CONSEILLER EN ÉLEVAGE SPÉCIALITÉ BIEN-ÊTRE ANIMAL (BEA)

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

En partenariat avec le CNAM, le CFA propose une licence Conseiller en Élevage spécialité Bien-Être Animal (BEA).

Cette formation diplômante de niveau 6, unique en France, est inscrite au RNCP (fiche n°40718 - voir le site : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40718/).

Elle permet de former des conseillers en élevage avec des compétences en éthologie et en évaluation du BEA dans les 6 espèces d'élevage : bovins, ovins, caprins, porcins, équins, volailles.

OBJECTIFS

Connaissances :

- Acquérir des connaissances sur le comportement animal (éthologie) et les produits animaux ;
- Approfondir ses connaissances zootechniques de terrain : alimentation, santé intégrée, reproduction, génétique, productions fourragères, etc. ;
- Comprendre l'approche systémique de l'entreprise agricole ;
- Comprendre l'environnement technique et commercial de l'entreprise agricole ;
- Acquérir des techniques d'audit et de conseil ;
- Acquérir une méthodologie de gestion de projet.

Compétences :

- Réaliser des évaluations du BEA en élevage ;
- Conseiller et suivre des mises en place de pratiques d'améliorations du BEA ;
- Accompagner les entreprises agricoles dans la mise en place du changement (pratiques, systèmes, etc.) ;
- Réaliser des suivis techniques ;
- Réaliser des diagnostics d'entreprise agricole ;
- Mener et participer à la gestion collective d'un projet.

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de moins de 29 ans (si vous avez plus de 29 ans, nous contacter) ;
- Signer un contrat d'apprentissage. Nous pouvons vous accompagner dans cette recherche ;
- Être titulaire d'un BTSA ou d'un autre diplôme de niveau 5 (bac+2) après examen du parcours scolaire ;
- Être physiquement apte à exercer le métier.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Prochaine rentrée en septembre prochain ;
- Envoi du CV et lettre de motivation ;
- Entretien de motivation.

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention de l'entreprise et du département ;
- Couverture sociale par la MSA ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/

DURÉE

La formation dure 1 an (1645h) et s'articule ainsi* :

- Heures en CFA : 560 h (16 semaines) ;
- Heures en entreprise : 1085 h (31 semaines) ;
- Congés payés : 5 semaines par an.

(*) Sous réserve du calendrier d'alternance.

le cnam
Normandie

CONTENU

- UE1 : Communication et conseil en élevage ;
- UE2 : Anglais de spécialité ;
- UE3: Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise agricole et rurale ;
- UE4 : Connaissance de l'animal et de ses produits ;
- UE5 : Diagnostic de l'entreprise et de ses élevages ;
- UE6 : Marketing et négociaiton conseiller en élevage ;
- UE7 : Les leviers techniques d'action du conseil en élevage ;
- UE8 : Gestion de projet en situation de conseil en élevage.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Le bien-être des animaux et des éleveurs occupe une place centrale tout au long de cette formation ;
- Plateau technique équipé : élevage bovin et centre équestre ;
- Formations sur les 6 espèces : bovins, ovins, caprins, porcins, volailles et équins ;
- Intervenants professionnels ;
- Nombreuses mises en situation de terrain avec nos partenaires professionnels.

POURSUITE D'ÉTUDES

Possible en école d'ingénieurs, Master, CS, etc.

DÉBOUCHÉS

- Conseiller élevage ;
- Contrôleur-Auditeur ;
- Technicien spécialisé en élevage ;
- Éleveur ;
- Formateur.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat :
02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !

LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ - MENTION GÉNIE DES PROCÉDÉS POUR L'ENVIRONNEMENT - PARCOURS AMÉNAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

MAJ : 11/2025

Le détenteur de cette licence, organisée en partenariat avec le CNAM, est un spécialiste de l'eau et peut accéder à des emplois dans les collectivités territoriales (communes, conseils départementaux, etc.), les administrations, les sociétés d'aménagement, de distribution ou d'exploitation de réseaux, les syndicats intercommunaux, les bureaux d'études, ou dans le secteur industriel. Les secteurs d'activité concernés englobent les aspects techniques, juridiques et comptables de l'assainissement, de l'eau potable ou de l'aménagement d'un bassin versant.

OBJECTIFS

Former des techniciens en aménagement et gestion des ressources en eau afin de leur faire acquérir les compétences suivantes :

- Contribuer à la protection de l'environnement en maîtrisant les ressources ;
- Contribuer à la mise en place et au fonctionnement des filières de production et de traitement des eaux ;
- Prendre en compte la sécurisation, la régulation et la diversification de la ressource en eau ;
- Améliorer la qualité des eaux dans un souci de santé publique, de qualité de vie et de sauvegarde de la vie aquatique ;
- Améliorer la prévention et la gestion collective des risques par des approches globales de bassin versant.

PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte à toute personne présentant les pré-requis :

- Être âgé de moins de 29 ans (si vous avez plus de 29 ans, nous contacter) ;
- Signer un contrat d'apprentissage. Nous pouvons vous accompagner dans cette recherche. Une participation financière de 1000€ est demandée aux structures employeuses des apprentis ;
- Être titulaire d'un BTS ou être titulaire d'un autre diplôme de niveau 5 (Bac+2) ;
- Être physiquement apte à exercer le métier.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Prochaine rentrée en septembre prochain, sous réserve de places disponibles ;
- Passer un entretien de motivation ;
- Modalités : contactez-nous avant fin mars pour obtenir les dates du positionnement et le dossier de candidature.

SPÉCIFICITÉS DE L'APPRENTISSAGE

- Rémunération en fonction de l'âge, de la convention de l'entreprise et du département ;
- Couverture sociale par la MSA ;
- Aide aux frais d'hébergement et de restauration ;
- Aide au permis de conduire ;
- Aide au premier équipement professionnel ;
- Pour plus d'information sur l'apprentissage : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/

le cnam Normandie

DURÉE

La formation dure 1 an (1589h) et s'articule ainsi* :
- Heures en CFA : 525h (15 semaines) ;
- Heures en entreprise : 1067h (30 semaines) ;
- Congés payés : 5 semaines par an.

(*) Sous réserve du calendrier d'alternance.

CONTENU

- Méthodologie et culture scientifique ;
- Législation, risques et conduite de projet environnemental ;
- Gestion des ressources naturelles et relations avec le territoire ;
- Techniques et outils du traitement des eaux ;
- Technologies liées au traitement des eaux ;
- Collecte et traitement des eaux usées ;
- Enjeux de transition écologique ;
- Anglais professionnel.

À ceci s'ajoutent les périodes en entreprise, un projet tutoré en équipe et un mémoire d'apprentissage.

POURSUITE D'ÉTUDES

Cette licence a pour objectif l'insertion professionnelle immédiate de ses diplômés. Cependant, les meilleurs apprentis de la LP AGREau ont la possibilité d'intégrer des Écoles d'Ingénieurs ou des Masters concernés par le traitement ou la gestion de l'eau.

DÉBOUCHÉS

- Chargé de mission assainissement en collectivité ;
- Technicien en gestion des eaux potables ;
- Technicien en analyse de pollution ;
- Chargé de mission en bureau d'études ;
- Contrôleur de dispositif d'assainissement autonome ;
- Conducteur de station d'épuration.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Contactez notre secrétariat :
02 31 42 61 21 – @ cfa.le-robillard@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !